

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Social Safari Inc.		Date d'inspection Le 20 octobre 2026		
Nom de l'établissement Safari Social		Numéro de permis 2007944		
Adresse 55 rue Englehart Dieppe NB E1A 8K2		Numéro de téléphone (506) 386-2262		
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 46	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE		
Personnel SGE Veronique Berube	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux en avant-midi afin d'effectuer une inspection de surveillance.

Les éléments suivants ont été vérifiés :

- Les activités quotidiennes
- Routine quotidienne
- Aire de jeu intérieur et le matériel
- Les orientations des enfants
- Toilettes
- Espaces de rangement
- Effet personnel
- Changement de couche

La Mentore en Assurance de la Qualité a observé les enfants pendant la collation du matin (boîtes à dîner). Un groupe d'enfants était engagé dans un bricolage de momies à l'aide de ruban adhésif blanc et de petits yeux décoratifs. Un autre groupe participait à une activité de pâte à modeler. Un troisième groupe jouait dans le gymnase à un jeu imaginaire de zombies en utilisant des masques.

La Mentore en Assurance de la Qualité a également observé les enfants lors de la transition vers l'aire de jeux extérieure. Elle a ensuite observé les enfants revenir de l'extérieur afin de se préparer à manger leur dîner (boîtes à dîner).

La Mentore en Assurance de la Qualité a eu une discussion avec une éducatrice au sujet des bavettes utilisées pendant les repas et les collations. Les bavettes étaient suspendues à un crochet au-dessus de la table à langer servant au changement des couches. Bien qu'elles soient accrochées au crochet, elles entraient en contact avec le dessus de la table à langer. Afin d'assurer de bonnes pratiques d'hygiène, la Mentore en Assurance de la Qualité a recommandé à l'éducatrice de choisir un autre endroit pour suspendre les bavettes afin qu'elles puissent sécher. L'éducatrice a immédiatement déplacé les bavettes à un endroit plus approprié

Commentaires généraux

afin de maintenir un environnement hygiénique.

La Mentore en Assurance de la Qualité a également eu une discussion avec une éducatrice concernant la planification et la documentation des activités quotidiennes. L'éducatrice a expliqué que plusieurs nouveaux enfants se sont joints à son groupe au cours des dernières semaines. Elle a mentionné que cette période avait principalement été consacrée à l'adaptation des nouveaux enfants et à l'établissement de liens avec eux. La Mentore en Assurance de la Qualité a recommandé à l'éducatrice de documenter ces informations dans sa planification et sa documentation des activités quotidiennes afin de mieux refléter les expériences vécues par les enfants au sein du groupe. Des interactions positives ont été observées entre les éducateurs et les enfants.

original signé par

Veronique Berube

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 21 octobre 2026

Date

original signé par

Stéphanie Haché

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 octobre 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"